

Affiché le : 25 mars 2026

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 29 mars 2026 à 10h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Election du Maire.
3. Fixation du nombre des Adjointes au Maire.
4. Election des Adjointes.
5. Lecture et remise de la charte de l'élue local aux conseillers municipaux, ainsi que des dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2026.
7. Fixation des indemnités de fonctions du maire et des adjointes.
8. Information aux élus, envoi des convocations aux séances des Conseils Municipaux et Conseils d'Exploitation par voie dématérialisée.
9. Questions diverses.
 - Transmission des informations pour l'installation de la messagerie « mairie » pour les nouveaux élus.
 - Information aux élus de l'envoi sur leur messagerie « mairie » du guide du « statut de l'élue(e) local(e) », version 2026, proposé par l'Association des Maires de France (AMF).

Bagnères de Luchon, le 25 mars 2026,

Le Maire,
Eric AZEMAR

